



“La santé, un enjeu majeur de Responsabilité Sociétale des Entreprises”

Article rédigé par : Christine BELHOMME - 25 Octobre 2013

Ecrit dans le cadre d'une thèse professionnelle sur le thème “ *Empreinte santé des produits et des services : une démarche pour permettre aux entreprises de prendre en compte leurs impacts sur la santé des populations*”.

Mastère “Santé et Environnement : enjeux pour le territoire et l'entreprise” (EHESP/MINES PARISTECH).

Les maladies chroniques : défi économique, humain et environnemental.

En 2006, l'OMS publiait un document au titre évocateur : “Halte à l'épidémie mondiale de maladies chroniques : guide pratique pour une sensibilisation réussie”. Elle y affirmait déjà que “ *Les maladies chroniques sont une épidémie mondiale : les cardiopathies et les accidents vasculaires cérébraux (maladies cardio-vasculaires), le cancer, les affections respiratoires chroniques, le diabète et la déficience visuelle ou auditive provoquent, au total, 17 millions de décès par an, ce qui en fait la première cause de décès dans le monde*”. Et la France n'est pas épargnée. Selon l'INVS¹, en 2012, “*En France, les maladies chroniques touchent près de 20 % de la population et sont l'une des causes*

¹ INVS – Maladies chroniques et traumatisme - [En ligne] : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes>. Page consultée le 22/09/13

principales de décès et de handicap”.

Un coût économique colossal

L'entreprise *Economist Intelligence Unit*² (spécialisée dans les analyses de données mondiales) a chiffré le montant des dépenses liées aux 297 907 nouveaux cas de cancer en France en 2009 à plus de 12,8 milliards de \$ (dépenses médicales, non médicales et coût de la baisse de la productivité). L'INVS estime même que le nombre de nouveaux cas en France métropolitaine en 2012 serait de 355 000 (200 000 chez l'homme et 155 000 chez la femme)³, soit près de 1000 nouveaux cas chaque jour. Cette évolution de l'incidence, couplée à la constante augmentation du coût des technologies de santé et médicaments, contribue à l'évolution

² ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT (2009) - Report “Breakaway : The Global Burden of cancer – challenges and opportunities”. – Appendix A – Country data – page 40

³ INVS (2012) – La situation du cancer en France en 2011 – Collection rapports et synthèses – [En ligne] : www.e-cancer.fr. Page consultée le 22/09/13



constante des dépenses globales liées aux maladies chroniques.

C'est ainsi que la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), dans une projection réalisée en 2007⁴, estime que la prise en charge des Affections Longue Durée (ALD) représentera 70% des 240 milliards d'€ de dépenses prévues en 2015.

Des sphères personnelles et professionnelles lourdement impactées

Au-delà de la dimension économique, ces maladies génèrent une souffrance humaine et un mal être dont il est difficile d'estimer l'ampleur et les conséquences. Elles touchent l'individu, sa famille et ses proches mais aussi sa sphère professionnelle. Et même si les impacts sur cette dernière sont à ce jour encore peu étudiés, le projet « Maladies Chroniques Évolutives, Pluridisciplinarité et Maintien dans l'Emploi »⁵ souligne que ces pathologies chroniques *« sont notamment responsables d'absentéisme et de baisse de productivité. Aujourd'hui beaucoup de personnes atteintes de maladies chroniques évolutives travaillent. Pourtant, l'impact de ces maladies dans le travail est méconnu. La chronicité et l'évolutivité de la maladie peuvent engendrer des effets invisibles aux yeux des collègues et de la hiérarchie. Cependant ils peuvent avoir un impact important dans l'organisation du travail et*

⁴ CNAM (2007) - Point mensuel d'information CNAM du 5 juillet 2007 : "Dépenses de santé à l'horizon 2015"

⁵ AIDES Sud-Ouest et l'Aract Aquitaine (2008) - Rapport « Maladies Chroniques Évolutives, Pluridisciplinarité et Maintien dans l'Emploi », Page 11

dans les relations du collectif.» Face à ces enjeux humains et économiques, divers partenaires de la région Aquitaine⁶ ont créé un portail sur internet pour aider les salariés et les entreprises (<http://www.maladie-chronique-travail.eu>). Et, ces mêmes enjeux ont aussi conduit les Pr. Pierre Dujols et Laurent Visier à créer en 2011 le Master "Maladies chroniques et société" à l'université de Montpellier.

Des conséquences environnementales certaines

Enfin, notons que ces pathologies chroniques ont aussi des impacts environnementaux importants. Il s'agit notamment de la consommation de ressources naturelles pour la fabrication des technologies médicales mais aussi de la production de déchets, de la pollution des eaux par les résidus médicamenteux, etc. La biodiversité se trouve indirectement impactée par les maladies chroniques. A ce jour, leur réel coût environnemental est difficilement estimable mais le calculer permettrait d'avoir une vision vraiment complète des enjeux de société liés aux maladies chroniques.

Pour conclure, comme le déclarent André Cicolella, chimiste toxicologue et président du Réseau Environnement Santé et Laurent Chevallier, médecin nutritionniste attaché au

⁶ l'Anact, l'Aract, la Carsat et la Direccte Aquitaine ainsi que l'Agefip (emploi des personnes handicapées) et l'FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)



CHU de Montpellier ⁷ **“si le défi de santé publique du 20^e siècle a été la maîtrise des maladies infectieuses, celui du 21^e siècle est de vaincre ces maladies chroniques”.**

Nécessaire innovation en matière de prévention

L'incidence croissante des maladies chroniques interroge sur l'efficacité des moyens mis en œuvre jusqu'à ce jour pour les juguler et tend à montrer qu'un nouveau modèle de prévention est à inventer.

Si, la prévention des maladies infectieuses reposait sur l'identification d'un lien de cause à effet direct entre une bactérie, un virus, un parasite ou un champignon et la survenue d'une maladie, il en va autrement pour les maladies chroniques.

Certes, certaines d'entre elles ont aussi des causes bien identifiées qui permettent de mener des actions de prévention ciblées. Prenons l'exemple du cancer du poumon dont le lien avec le tabac est prouvé. Les pouvoirs publics ont pu mettre en place toutes les mesures anti-tabac que nous connaissons depuis plusieurs décennies. Citons aussi le lien clair entre amiante et mésothéliome. (cancer).

Mais la plupart du temps, les causes de ces pathologies sont multiples. Elles trouvent

leurs origines dans une combinaison de facteurs divers liés à l'âge, au sexe et à la constitution, au style de vie personnelle, aux influences sociales et collectives, aux conditions de vie et de travail et aux conditions socio-économiques, culturelles et environnementales. Ce lien entre santé et environnement, nouvellement reconnu comme en témoignent les 2 Plans Nationaux Santé Environnement (PNSE) de 2005 et 2009, renvoie à une responsabilité collective complexe. Comment prévenir la pollution des milieux et l'exposition chronique des individus à de faibles doses de substances chimiques tout au long de la vie. La toxicologie moderne parle "d'effet cocktail" dont les conséquences sont difficiles à prévoir. Par ailleurs, comment prévenir certaines pathologies suspectées aujourd'hui de trouver leur genèse au stade fœtal, par l'exposition de la mère à diverses perturbations de son environnement, pour ne se développer qu'à l'âge adulte ?

La multiplicité des origines de ces pathologies doit obliger les préventeurs à une évolution de leurs approches vers encore plus de globalité, de transversalité et de diversité d'acteurs impliqués. Certains acteurs, pourtant mentionnés dans la Charte d'Ottawa de 1986, sont rarement associés à des actions de prévention et de promotion de la santé : les entreprises et plus largement les acteurs économiques... La Charte de Bangkok, qui reprend et complète en 2005 les valeurs, les principes et les stratégies d'actions établis par la Charte d'Ottawa, stipule même que les pays signataires s'engagent à **“faire de la**

⁷ AUBERT C., CICOLLELA A., CHEVALIER L. (2010) - Le Monde - Article: « *L'espérance de vie n'augmentera plus* » - 24 septembre 2010



promotion de la santé une exigence de bonne pratique au niveau des entreprises”.

Et si, en effet, les entreprises avaient un rôle majeur à jouer en matière de prévention ? Aujourd’hui, les acteurs de la promotion de la santé travaillent étroitement avec les pouvoirs publics, l’éducation nationale, des associations, les collectivités... mais rares sont les exemples de projets menés avec des acteurs économiques. Et pourtant, il serait urgent de dépasser les différents clivages culturels, organisationnels, financiers... et de renforcer les actions multi acteurs et pluridisciplinaires qui intègrent les entreprises. Mais se sentent-elles concernées par la prévention ?

La santé n’est pas le soin

Depuis plus de 2 ans, Terre de Santé (une entreprise de conseil engagée) parle de santé à divers acteurs économiques (entreprises, associations patronales, clubs, Chambres de Commerce et d’Industrie, conseils régionaux, Ministère du redressement productif etc.). A titre individuel, ces acteurs ont une perception de la santé qui, 9 fois sur 10, renvoie à la notion de “bien-être”. Mais lorsqu’ils s’expriment à titre professionnel, leur vision de la santé bascule vers un univers curatif auxquels sont associés les termes “monde de la santé”, “soin”, “médecins” et “hôpitaux”. De fait, ces acteurs ne se sentent plus concernés et n’ont surtout aucune idée de la

façon dont ils pourraient être acteurs. Seule la dimension santé au travail leur est familière.

Mais comment expliquer cette confusion entre santé et soin ? Elle est en grande partie liée à la sémantique. En effet, nous utilisons les termes “système de santé” et “Ministère de la santé” pour désigner ce qui est, au regard de leur activité et de la répartition des dépenses, un “système de la maladie” et “un Ministère du soin”. De même, les “professionnels de santé” sont, de fait, des “professionnels du soin” et “les établissements de santé” des “établissements de soin”. Et au-delà de ces abus de langage, la confusion tient également au déséquilibre qui existe en France entre les dépenses pour la prévention et celles pour le soin. Globalement, les actions de soin sont beaucoup plus visibles et présentes dans le quotidien de chacun que les actions de prévention.

Il est absolument nécessaire de communiquer massivement sur la définition positive de la santé que l’OMS a proposée en 1946 “*La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité.* La charte de Bangkok y ajoute même une 4^{ème} dimension en parlant de bien être “*mental et spirituel*”.

Cette clarification des définitions serait bénéfique pour tous et permettrait aux non professionnels de santé, dont les entreprises, de trouver leur place dans l’univers de la prévention. Elles pourraient, d’une part,



intégrer la santé dans de nouveaux projets et d'autre part, identifier les actions déjà en cours qui favorisent la santé, même si elles n'ont pas été initialement pensées à cette fin.

Comment les entreprises peuvent-elles être actrices ?

Les entreprises sont concernées par la santé à différents niveaux : **la santé au travail** des collaborateurs, **la santé publique** par l'intégration de préoccupations sanitaires dès la conception de leurs produits et services, la minimisation des **impacts indirects sur la santé via l'environnement** et enfin **la santé des collaborateurs et de leur entourage en tant qu'individus**, par le relais des messages de santé publique (sans s'immiscer dans leur vie privée)

Même si des progrès restent à accomplir, les questions de santé au travail sont largement abordées par les entreprises et font d'ores et déjà l'objet de multiples actions.

En revanche, c'est beaucoup moins le cas pour les 3 autres points, notamment dans les PME qui représentent pourtant 99,9% des entreprises (chiffres 2010) et 52% de l'emploi salarié et qui réalisent 38% du chiffre d'affaires, 49% de la valeur ajoutée et 43% de l'investissement.⁸

Et c'est précisément sur ces points que les préventeurs (pouvoirs publics, associations

etc.) devraient inciter les entreprises à travailler. En effet, elles emploient 16 millions de salariés auprès desquels il serait simple de relayer des messages de santé publique nationaux qui les concernent eux et leurs proches. Les thématiques sont diverses : alimentation, addictions, activité physique, dépistage etc.

Et par ailleurs, les entreprises mettent sur le marché des millions de produits et de services qui ont des impacts (positifs ou négatifs, directs ou indirects, à court/moyen ou long terme) sur les individus et les populations qu'ils croisent, tout au long de leur cycle de vie. Elles pourraient décider de se poser de nouvelles questions et d'intégrer des critères santé dès la conception de leurs produits et services.

Imaginons par exemple :

- qu'un urbaniste se questionne, en phase de conception des aménagements, sur l'impact de ses décisions sur les différents déterminants de santé. Ces décisions vont-elles dessiner un environnement urbain favorable ou défavorable à la santé ?
- Ou qu'un fabricant d'ordinateur s'interroge sur la nature des impacts santé des poussières relarguées dans l'air par les composants électroniques de ses appareils ?
- Ou bien qu'une école de management revoit ses programmes pour y intégrer les notions de santé indispensables aux futurs managers pour créer un environnement de

⁸ CEDEF 2013 - [En ligne] : <http://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-des-pme>. Page consultée le 17 octobre 2013



travail physique et psychologique propice à la santé.

- Ou encore qu'un architecte s'appuie sur les déterminants de santé pour imaginer un bâtiment sain, tant au niveau des matériaux choisis que des fonctionnalités.

Cette approche serait pour les entreprises un vrai levier d'innovation qui leur permettrait aussi de :

- Regarder autrement leur activité
- Se différencier en proposant des produits & services ayant une empreinte santé meilleure que leurs concurrents.
- Répondre à une attente de leurs clients et plus largement de leurs parties prenantes
- Anticiper l'évolution rapide des réglementations sanitaires et environnementales.
- Renforcer la motivation et l'implication des salariés
- Faire progresser la qualité de vie au travail.

Et au-delà, toutes ces réflexions devraient être omniprésentes dans l'analyse que les entreprises font de de leur responsabilité sociale.

RSE et développement durable au service de la santé ?

Selon la définition de la commission européenne en 2011, la RSE est *"la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société"*. Or

comme nous l'avons vu, le capital santé des populations, fortement malmené, représente un enjeu sociétal majeur et sur lequel les entreprises ont de multiples leviers d'actions. Il est de la responsabilité de chacun et de chaque organisation de se questionner sur les conséquences santé de ses actes et de ses activités, à court, moyen et long terme, de façon directe ou indirecte.

Pour cela, la norme ISO 26000, née en 2010, propose des lignes directrices intéressantes. D'une part grâce à une logique d'identification des impacts des décisions et activités de l'organisation au regard des 7 questions centrales et d'autre part grâce à l'identification des parties prenantes et au dialogue avec celles-ci.

Les 7 questions centrales - gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communauté et développement local - permettent d'aborder les questions de santé de manière transversale parce que la plupart d'entre elles ont un lien avec les déterminants de santé. Si les acteurs qui mettent en œuvre l'ISO 26000 avaient une conscience plus claire de la santé et de ses enjeux, ils pourraient imaginer des actions encore plus pertinentes au regard des problématiques nationales de santé publique.

Mais, de nombreuses entreprises s'interrogent sur leur responsabilité sociale sans pour autant utiliser la norme ISO 26000.

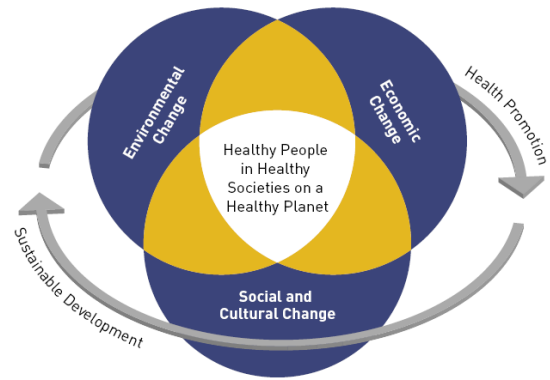


Elles reprennent alors de plus en plus les principes du développement durable. Or développement durable et santé sont intimement liés.

D'une part, ces deux notions reposent sur le même triptyque "environnement, économie et humain". En effet, si ces trois éléments sont les piliers du développement durable, ils sont aussi ceux de la santé. La Charte d'Ottawa qui nous rappelle les préalables indispensables à toute amélioration de la santé, stipule que *"la santé exige un certain nombre de conditions et de ressources préalables, l'individu devant pouvoir notamment se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, bénéficier d'un éco-système stable, compter sur un apport durable de ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable."* Ces éléments préalables appartiennent bien aux 3 champs économiques, humains et environnementaux...

D'autre part, la dynamique de développement durable sous-entend une recherche d'"équilibre" entre l'économique, le social et l'environnemental. Et le premier synonyme de "santé" dans le Petit Robert est... "Equilibre".

A titre d'illustration, voici le schéma proposé par la 20^{ème} conférence mondiale des acteurs en promotion de la santé de 2010 pour illustrer le lien naturel entre développement durable et santé.



Conférence de l'Union Internationale pour la
Promotion et l'Education à la Santé
Genève - Juillet 2010

On comprend donc en quoi mener des actions en matière de développement durable permet d'agir en faveur de la santé.

Pour aller plus loin : l'empreinte santé des produits et des services

Face au défi que représentent les maladies chroniques et aux nécessaires innovations en matière de prévention, les entreprises peuvent décider d'être actrices dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Mais la volonté ne suffit pas. Comment aborder l'empreinte santé de ses produits et services ? Quelles questions se poser ? Par où commencer ?

C'est pour répondre à ces questions que Terre de Santé s'est mobilisée en 2011 et a monté puis piloté une action collective expérimentale en région Centre, portée par la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) et financée



par le pôle 3E de la Direccte, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et les entreprises membres du groupe. Cette action a réuni 8 entreprises de tailles et de secteurs d'activité différents⁹, des professionnels de la santé et de la promotion de la santé, des acteurs du développement économique et de l'innovation et des spécialistes de l'environnement.¹⁰

Après s'être formé pour créer une culture commune, ce groupe a analysé diverses méthodologies ou démarches existantes et notamment l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), l'Évaluation des Impacts sur la Santé (EIS), la norme ISO 26000, l'empreinte écologique, etc. Aucune de ces approches ne proposant une solution globale pour l'analyse des impacts sur la santé des produits ou services tout au long de leur cycle de vie, il a été décidé de construire une démarche spécifique.

Pour ce faire, des phases de réflexion théorique ont alterné avec des phases de confrontation avec la réalité des entreprises.

⁹ ANTARTIC (Industrie agro-alimentaire / 250 salariés) – ARAIR (Hospitalisation à domicile / 400 salariés) - France Business School (Enseignement supérieur / 220 salariés sur 2 campus Tours/Poitiers) - JSA SAVOIE FRERES (Entreprise du bâtiment et de travaux publics / 220 salariés) - PRAT FRABRICATION Entreprise d'imprimerie et de cartonnage / 50 salariés) - SG DESIGN (Designer de l'environnement de travail / 2 salariés), TRANSPORTS FABRICE MOISY (Entreprise de transport routier / 46 salariés) – VEOLIA Environnement (Branche Propreté 10000 salariés)

¹⁰ Contact et détails sur le site : <http://www.empreinte-sante-produits-et-services.org/>

En effet, les 1ères étapes de la démarche ont été testées sur des produits et services des entreprises du groupe puis ajustées et complétées avant d'être de nouveau testées. Ces allers retours ont eu lieu à 3 reprises pour aboutir à une première version.

Pour en faciliter la mise en œuvre, le groupe a décidé de donner à cette démarche la forme d'un logiciel en ligne. Il a été développé avec des intentions de simplicité, de pédagogie, de souplesse et d'efficacité. Ce logiciel nommé Scan.ES est un outil d'autodiagnostic et d'aide à la décision pour la mise en place d'une stratégie d'innovation par la santé.

Scan.ES guide l'utilisateur à travers 7 étapes :

1. Recensement des acteurs internes/externes à l'entreprise qui vont travailler sur l'analyse
2. Choix et caractérisation du produit ou service à analyser
3. Définition du cycle de vie
4. Identification des individus ou population dont la santé est possiblement impactée à chaque étape du cycle de vie
5. Inventaire des intrants et sortants pour chaque étape du cycle de vie
6. Identification des types d'impacts (positifs et négatifs) et des actions possibles de chaque intrant et sortant.
7. Restitution des résultats

Afin de rendre toutes les données saisies lisibles et interprétables, quelques indicateurs standards ont été déterminés. Mais Scan.ES permet aussi de trier et filtrer les données à volonté en fonction des critères jugés



pertinents par l'entreprise au regard de sa taille, des enjeux de son secteur d'activité, de sa stratégie, des attentes de ses clients etc. L'utilisateur peut par exemple décider de lister :

- tous les impacts sur ses clients
- ou tous les éléments répertoriés dont il ne connaît pas les impacts sur l'ensemble du cycle de vie,
- ou bien encore tous les impacts psychologiques de la phase de production
- etc.

Quelle que soit la simplicité d'utilisation du logiciel, la démarche d'analyse reste complexe et conduit à la saisie de nombreuses données. Pour ne pas effrayer l'utilisateur, le groupe a construit une navigation souple qui rend obligatoire l'enchaînement de certaines étapes mais qui laisse de la liberté à certaines autres. Il est par exemple obligatoire de lister l'ensemble des étapes du cycle de vie et les parties prenantes associées à ces étapes. En revanche, l'utilisateur peut ensuite choisir de commencer l'inventaire des intrants/sortants et des impacts sur l'étape du cycle de vie de son choix. Il peut par exemple débiter par

l'analyse de l'utilisation.

Cet outil gratuit est accessible sur le site : <http://www.empreinte-sante-produits-et-services.org/>

Cet outil développé par et pour des entreprises ne sera réellement utilisé que par les entreprises qui sont conscientes des enjeux sociétaux liés à la santé évoqués en début d'article. Or le chemin à parcourir est encore long avant qu'une majorité de décideurs et d'acteurs non professionnels de santé aient pleinement conscience de l'ampleur de ces enjeux et du rôle qu'ils pourraient jouer.

Des efforts de décloisonnement et de communication sur la définition positive de la santé sont à mener pour enclencher la dynamique nouvelle qui pourrait contribuer à juguler l'explosion des maladies chroniques.